



LA MÉMOIRE D'UNE FONDATION LAGIDE EXCEPTIONNELLE : PTOLÉMAÏS DES CHASSES

PIERRE SCHNEIDER
UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Résumé

Cet article décrit dans quel contexte fut fondée Ptolémaïs des Chasses, dans la partie de l'Afrique appelée par les Grecs Trôgodytice. Il montre ensuite en quoi cette fondation urbaine fut une source de prestige pour Ptolémée II et la dynastie lagide. Ceci explique que le souvenir de cette fondation se soit perpétué bien au-delà de la disparition de Ptolémaïs des Chasses.

Abstract

This paper describes the context in which Ptolemais of the Hunts was founded, in the part of Africa called Trôgodytice by the Greeks. It then shows how this urban foundation was a source of prestige for Ptolemy II and the Lagid dynasty. This explains why the memory of this foundation was perpetuated well after Ptolemais of the Hunts had disappeared.

1. Préambule : la chasse aux éléphants

Depuis qu'Alexandre avait découvert en Inde, l'usage des éléphants de guerre servant à enfoncer avec plus ou moins de succès les lignes ennemies, cet animal était adopté par les rois hellénistiques, y compris en Europe. Si les premiers rois séleucides n'avaient pas eu trop de difficulté à obtenir des éléphants de guerre de la part des rois indiens, la tâche était beaucoup plus difficile pour les rois de la dynastie lagide. Ptolémée I devait posséder quelques animaux indiens dont devait hériter son successeur Ptolémée II Philadelphe (283-246 a.C.). Celui-ci était confronté au même problème que son père, à savoir l'impossibilité d'obtenir un approvisionnement régulier en éléphants apprivoisés et utilisables au combat. En effet, ceux-ci étant originaire de l'Inde, ses ennemis séleucides (Antiochos Ier, puis Antiochos II) feraient obstacle aux trajets par voie de terre. Quant aux routes maritimes vers l'Inde, elles ne devaient être connues que plus tard. Il était donc impossible de faire appel à la filière indienne pour s'en procurer.

Ptolémée II entrepris donc d'équiper ses armées d'éléphants de l'espèce *Loxodonta africana*, c'est-à-dire des éléphants africains de savane. Les éléphants pouvaient arriver en Égypte par la vallée du Nil, mais nous ne savons presque rien de ce circuit d'importation. Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur la prodigieuse entreprise conçue par Ptolémée II : l'approvisionnement direct à partir de bases de chasse installées sur le littoral de la mer Rouge, région appelée par les Grecs « Trôgodytique ». Outre la chasse et le dressage, il fallait transporter par mer jusqu'à un port égyptien les animaux capturés : il semblerait que le port de Bérénice ait servi à accueillir les animaux, ce qui impliquait de leur faire traverser le désert oriental par les pistes jusqu'à la vallée du Nil. L'organisation était rendue plus compliquée parce que l'on ne pouvait compter sur les populations locales qui chassaient les éléphants pour les consommer : celles-ci ne paraissaient pas disposées, ou aptes à capturer des éléphants vivants. Tout ceci nécessita donc des moyens considérables en matériel, en argent et en hommes (soldats, chasseurs, charpentiers etc.). Nous ne savons très peu des techniques utilisées pour la capture des éléphants, mais on peut penser que l'expertise des Indiens fut des plus utiles – au moins au début, car les Grecs furent, par la suite, instruits par eux. Nous ne savons pas davantage quels animaux étaient sélectionnés, ni si les premières phases du dressage se déroulaient sur place.

Ces bases étaient des installations permanentes, parfois situées au contact des populations locales, d'où les chasseurs partaient à la recherche des animaux. Les unes portaient les noms de rois et reines de la dynastie (Bérénice, Arsinoé,

Ptolémaïs), d'autres celui du fondateur de l'installation en question (par exemple, « Les autels de Conon », « L'observatoire de Démétrios »). Ptolémée III continua avec succès l'entreprise de son père. C'est sous son règne, sans doute, que furent implantées des bases de chasse dans le sud de la mer Rouge et que le détroit de Bab el-Mandeb fut franchi. Ce roi et ses successeurs firent installer des stations sur le littoral somalien. On estime que ces chasses, qui procurèrent des éléphants par dizaines, cessèrent sous le règne de Ptolémée V (205-180).

2. La fondation de Ptolémaïs des Chasses

Il est bien connu que les premières décennies de l'époque hellénistique ont vu les fondations urbaines royales se multiplier, sous forme de *poleis* (i.e., d'entités politiquement organisées comme des cités grecques) et de « colonies » (traduction ordinaire, mais peu satisfaisante, du grec *katoikiai*, ou *apoikiai*). Séleucos I^{er}, premier souverain du royaume séleucide, en avait fondé beaucoup, aussi bien au cœur qu'à la périphérie de son territoire immense. La politique de fondation fut différente dans le royaume créé par Ptolémée I^{er}, celui étant du point de vue spatial et ethnique très différent de celui des Séleucides. D'une part, elles sont moins nombreuses. D'autre part – mais seulement à partir du règne de Ptolémée II –, le pouvoir tourna son attention vers le littoral occidental de la mer Rouge. Par comparaison, les Séleucides n'avaient apparemment pas mis le golfe Persique au rang de leurs priorités. Quatre ports et ensembles urbains, dont trois portant un nom dynastique, furent créés sous le règne de Ptolémée II¹ : Arsinoé, situé au fond du golfe de Suez ; Philotéra, de localisation incertaine ; Myos Hormos, localisé à Quseir al-Qadim, et récemment fouillé ; Bérénice des Trôgodytes², fouillé depuis 1994, situé dans les parages du Ras Benas.

La fondation de Ptolémaïs des chasses obéit à une logique différente. À la différence de ces quatre fondations urbaines situées sur le littoral de la mer Rouge, Ptolémaïs est absolument séparée du cœur du royaume lagide, à savoir la vallée du Nil et l'Égypte³. En effet, elle n'est pas directement reliée par une piste terrestre à la vallée du Nil égyptienne⁴. Si Ptolémaïs est tant éloignée de l'Égypte, c'est en raison de sa vocation : elle faisait partie de ces fondations du littoral

¹ Ptolémée II est le fondateur assuré ou probable de ceux-ci.

² Ainsi surnommée parce que le site était un lieu où des populations de nomades nommés Trôgodytes étaient présentes.

³ Dans les représentations spatiales de cette époque, l'Égypte est constituée de la vallée du Nil (jusqu'à, approximativement, la latitude de Syène où commence l'Éthiopie) ainsi que du Delta.

⁴ En revanche, Ptolémaïs devait être reliée à la vallée du Nil nubienne par une route terrestre connue des populations locales.

africain de la mer Rouge qui étaient directement liées à l'organisation de la chasse aux éléphants africains pour des besoins militaires.

On dispose de peu de renseignements sur l'emplacement et l'environnement de Ptolémaïs. Parmi les rares sources qui donnent quelques renseignements descriptifs, lesquels aident assez peu à sa localisation, il faut citer Strabon qui emprunte ses informations au géographe Artémidore⁵. Celui-ci réutilisait et actualisait des données issues du *Traité de l'Érythrée* écrit par Agatharchide de Cnide⁶ :

« À la suite [sc., d'une île couverte de mangrove], Ptolémaïs voisine du domaine de chasse aux éléphants, fondée par Eumédès⁷, que Philadelphie avait envoyé pour cette chasse. Celui-ci entoura secrètement une presque île d'un fossé et d'une enceinte, avant de se concilier ceux qui s'y opposaient et de s'en faire des amis plutôt que des ennemis⁸. »

Un document important égyptien (voir *infra*) indique que la terre de la fondation royale fut labourée et cultivée au moyen d'animaux de trait. Il est vraisemblable que le fondateur avait choisi un emplacement pourvu de terres arables sur le continent, non loin du débouché d'un wadi par exemple. D'après Pline l'Ancien, Ptolémaïs se trouvait à côté (*juxta*) du lac *Monoleum*⁹. Il s'agit peut-être d'une de ces lagunes qui forment les *marsa* présentes dans la partie du littoral soudanais où devait se trouver la fondation. Mais ce peut être aussi bien être un lac d'eau douce ou saumâtre à l'intérieur des terres. De toute façon, et d'une manière générale, tous ces détails paysagers ne sont certainement plus identifiables aujourd'hui. Le paysage a nécessairement changé en plus de deux millénaires : l'évolution des récifs coralliens comme le déversement des alluvions charriés par les wadis ont dû modifier la ligne littorale et la topographie. Néanmoins, si on ajoute à ces éléments documentaires quelques autres indications ainsi que les maigres résultats de *surveys*, l'accord se fait pour situer Ptolémaïs dans la région d'Aqîq.

Ptolémaïs était une base d'où les chasseurs partaient pour capturer des éléphants. Le *Périple de la mer Érythrée* dit explicitement que la « colonie » était un point de départ (ἀφ'ἧς) pour s'enfoncer (ἀνέβησαν) à l'intérieur des terres¹⁰. À

⁵ Artémidore d'Éphèse, actif au I^{er} siècle a.C., est l'auteur de *Geographoumena* en onze livres. Cet ouvrage a été écrit en adoptant la forme du périple, c'est-à-dire une description construite à partir d'un point de vue maritime (comme si un observateur suivait le littoral).

⁶ Polygraphe actif à Alexandrie au milieu du II^e siècle a.C.

⁷ On a depuis longtemps rapproché cet Eumédès d'un personnage homonyme qui apparaît dans une inscription du Paneion – sanctuaire en l'honneur de Pan – d'El-Kanaïs, en Égypte, en qualité de chef d'un bataillon de chasseurs d'éléphants.

⁸ STRABON, *Géogr.* 16, 4, 7.

⁹ PLINE L'ANCIEN, *Hist. nat.* 6, 171.

¹⁰ *Périple de la mer Érythrée*, 3.

l'occasion, d'autres animaux, susceptibles d'être présentés à un public méditerranéen, pouvaient être capturés. Ces terrains de chasse ne semblent pas avoir été trop éloignés de la colonie. J. Desanges signale que la région en retrait du littoral que constitue le cours du wadi Baraka abondait encore en éléphants au XIX^e siècle. La présence de gros animaux dans l'Antiquité ne fait donc pas de doute. Diodore de Sicile, décrivant d'après Agatharchide de Cnide l'hinterland situé entre le promontoire des Taureaux (un ensemble montagneux des parages de Suakin) et Ptolémaïs, parle de plaines alluviales et de vallées fluviales fertiles, propices au regroupement des herbivores et des carnivores¹¹. Mais à la différence des autres bases de chasses couplées à des installations portuaires, Ptolémaïs devait présenter les caractères majeurs d'une ville – même si les termes utilisés par nos sources, *ktisma* (en grec, « fondation ») et *oppidum* (en latin, « place fortifiée », « ville »), ne le montrent pas clairement¹². Rien n'indique, par ailleurs, que Ptolémaïs avait été élevée au rang de *polis* en ce qui concerne ses institutions.

En tout état de cause, la fondation de Ptolémaïs fut le résultat d'un compromis entre diverses contraintes environnementales dont seules les plus évidentes nous apparaissent. Il fallait des possibilités d'accostage, des terres arables, de l'eau douce disponible en permanence (rivières ? pluies saisonnières ? puits ?). Il fallait, point non négligeable, le bois nécessaire pour l'énergie et pour la construction, peut-être fourni par les mangroves voisines¹³, ainsi que cet autre matériau qu'étaient les roches madréporiques. Tout donne l'impression qu'en héritier d'une tradition grecque multiséculaire de fondations coloniales, Eumédès avait su conduire à bien l'entreprise confiée par le roi. Tout montre également que la fondation de Ptolémaïs avait été conçue dans le cadre d'une politique de grande ampleur : fonder une colonie partiellement auto-suffisante, située à une telle distance du cœur du royaume, suppose que Ptolémée II avait de grands projets en mer Rouge au-delà de Ptolémaïs, et bien au-delà de la chasse aux éléphants. Au bout du compte l'objectif était certainement celui d'accroître le prestige royal en développant un expansionnisme extra-méditerranéen : une présence durable aux limites du monde connu et au bord de l'océan pesait lourd dans un contexte de rivalité agonistique entre les grandes monarchies.

¹¹ DIODORE DE SICILE, *Bibl. historique* 3, 41, 2-4.

¹² On a retrouvé quelques débris d'un bâti monumental d'époque hellénistique, qui a de très grandes chances d'avoir appartenu à Ptolémaïs.

¹³ PLINE L'ANCIEN (*Hist. nat.* 6, 171) fait allusion aux « forêts » qui environnent Ptolémaïs : il peut désigner sous ce terme des mangroves.

3. Un lieu exceptionnel pour un moment exceptionnel : le point de vue égyptien

La fondation de Ptolémaïs est donc un moment exceptionnel pour Ptolémée II. En ce sens, c'est un moment et un espace mémorables. Cette situation ne résulte pas du cours de l'histoire : en d'autres termes, il me semble que le cours de l'histoire et l'écoulement du temps ne sont pas les seuls soubassements de la mémoire de Ptolémaïs. Cette mémoire a été pensée en même temps que le lieu a été fondé ; la mémoire d'un lieu incarnant le prestige royal a été construite, oserait-on presque dire, sur commande. C'est ce que montre un document de premier plan : l'inscription égyptienne hiéroglyphique en l'honneur de Ptolémée II connue sous le nom de « stèle de Pithom ». Cette inscription, rédigée par les prêtres égyptiens d'Atoum de Tjekou dans un style caractéristique, récapitule les actes accomplis par Ptolémée II entre la 16^e année (premier mois) et la 21^e année de son règne (celle-ci étant l'année de l'érection de la stèle), soit entre 270/269 et 265/264 a.C. La fondation de Ptolémaïs y apparaît aux lignes 21-25 (imprimée en gras ci-dessous). Certaines informations retenues par les prêtres confirment et complètent les indications des sources classiques, tandis que d'autres en divergent. On remarque aussi qu'à la différence des Grecs, qui mettent l'accent sur le rôle du fondateur, l'inscription rédigée par les prêtres d'Atoum célèbre d'abord le roi – ce qui semble assez compréhensible, car il est vraisemblable que cette inscription relève de la propagande royale.

« Sa Majesté réunit sa grande flotte de quatre navires gyblites¹⁴ avec leurs équipages de braves dignes de confiance (et) tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers, (sous l'autorité) du commandant en chef de sa Majesté. Ayant hissé la voile, ils atteignirent Kem-Ou, comme la fureur (du) ciel couvert de nuages. Il [= le commandant] navigua au milieu de cette eau. Il atteignit Khemtytjet, les confins de la Nubie. **C'est là qu'on lui amena le préposé aux passes pour son bateau royal et il mit le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion. On lui apporta tout ce qu'aiment le roi et sa sœur, l'épouse royale bien aimée. C'est là que l'on construisit un grand port pour le roi, au nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays [= Ptolémée II], qu'il [= le commandant] peupla avec les troupes de sa Majesté et avec tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis. Il créa un territoire agricole en lui qu'il laboura avec des araires et des bêtes de trait. Une telle chose ne s'était pas produite depuis des temps immémoriaux. Il captura là de nombreux éléphants pour le roi et ils furent amenés comme des merveilles au roi sur ses bateaux qui sont au milieu de la mer ; on <les> lui amena également du port de la montagne orientale. Rien de tel n'avait été fait par aucun roi sur la terre entière.** Ses bateaux venaient au-devant de ses bateaux, au milieu de Kem-Ou, (tout) comme advenaient les hommes près de (?) l'Égypte. (...) Cette île

¹⁴ Navire de Byblos.

dans laquelle le roi a réalisé cela, c'est l'île de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, que Rê a réalisée pour lui pour accomplir ce qu'il aime ; il l'a faite pour son fils bien-aimé, le fils de Rê, maître des couronnes [= Ptolémée II]¹⁵. »

La stèle rappelle deux points fondamentaux, qui concordent avec la documentation classique : en premier lieu, la fondation reçut le nom du roi, comme il est normal dans ce genre de situation ; en second lieu, l'envoyé du roi était un « commandant ». On a vu précédemment le nom de ce personnage : c'est Eumédès, agent de Ptolémée II pour la chasse aux éléphants, qui apparaît ici – comme à la fois le fondateur par délégation, le véritable *ktistês* (« fondateur ») étant le roi. La coïncidence ne laisse guère de place au doute : ce document atteste que le fondateur avait encore de hautes responsabilités dans son domaine de compétence pendant la 30^e année de règne de Ptolémée II. On voit que des soldats accompagnent Eumédès – ainsi que d'autres hommes – en prévision des difficultés qui attendaient la fondation. Peut-être étaient-ils destinés à être fixés sur place en tant que « clérouques », i.e., en tant que soldats bénéficiant d'un lot de terre en échange du service militaire pour le roi.

Le document égyptien construit la mémoire de Ptolémée II en associant son nom à deux actions exceptionnelles et mémorables inséparables l'une à de l'autre. D'une part, la fondation d'une ville majeure, portant évidemment le nom royal, ainsi que la construction d'un port loin de l'Égypte ; d'autre part, l'exploit inouï que permet la création de Ptolémaïs, à savoir celui de ramener des éléphants en Égypte. En revanche la stèle de Pithom ne semble pas s'intéresser au fait que Ptolémaïs est une fondation située aux marges du monde connu, probablement parce que, vue d'Égypte, cette partie du littoral de la mer Rouge est loin d'être inconnue. La mer Rouge était sillonnée par les navires des pharaons depuis le Moyen Empire¹⁶ et le point de vue spatial égyptien diverge sans doute de la vision spatiale et géographique des Grecs. Ce sont donc plutôt les Grecs qui vont prendre en charge cet aspect de la mémoire de Ptolémaïs, comme on peut le voir dans un document lui aussi étonnant.

4. Un lieu exceptionnel pour un moment exceptionnel : le point de vue grec

Ce document est une épigramme conservée sur un papyrus provenant d'El Hibeh, en Moyenne Égypte. Il provient d'un cartonnage de momie. Il s'agit en réalité de deux fragments séparés, mais F. Maltomini a montré que ces deux morceaux étaient jointifs. Une fois réunis, les deux fragments font apparaître au recto trois colonnes de textes, mais la première et la troisième sont gravement

¹⁵ Stèle de Pithom, l. 21-25 ; traduction de Chr. Thiers.

¹⁶ En association avec les navigations vers le pays de Pount.

Mer Érythrée (Ερυθρὰ ἄλς)

Le nom est bien connu depuis Hérodote. La difficulté est plutôt de déterminer le sens géographique qu'il faut donner à mer Érythrée ici, car cela a des conséquences sur l'interprétation du nom « mer ptolémaïque ». En effet, si « mer Érythrée » est entendu au sens restreint, il s'agit du golfe Arabique (l'actuelle mer Rouge) qui se termine au détroit. Dans ce cas la « mer ptolémaïque » est une portion du golfe Arabique. Si la mer Érythrée doit être entendue au sens large (i.e., l'océan Indien), alors la mer ptolémaïque en forme une partie. Cette dernière serait donc identique au golfe Arabique dans sa totalité. Cette solution est préférable : la division du golfe Arabique en sous-espaces maritimes n'est que très rarement attestée, et dans des contextes bien précis.

Mer ptolémaïque ou mer de Ptolémée (Πτολεμαϊκὸς πόντος)

C'est, d'après F. Maltomini, la seule restitution possible. Comment interpréter le qualificatif *ptolemaïkos* ? Il indique certainement qu'une partie de la mer Érythrée était devenue le domaine des Ptolémées, sinon d'un Ptolémée en particulier – lequel aurait de bonnes chances d'être Philadelphie. De fait, la présence régulière des navires lagides reliant les ports du littoral égyptien de la mer Rouge aux différentes escales de la Trogodytique et de la Somalie septentrionale justifie pleinement, du point de vue grec, cette appellation. Celle-ci devait paraître d'autant plus justifiée que, hormis une circulation locale de petites embarcations – par exemple, dans les parages du détroit – les riverains africains ou arabes de la mer Rouge ne parcouraient pas celle-ci d'un bout à l'autre. De plus, la piraterie nabatéenne qui sévissait dans la partie nord de la mer Rouge avait été, semble-t-il, anéantie par les Ptolémées.

Les essieux (le char) d'Hélios (περὶ πλανίου ἄζωνα ἀελίου)

Le terme ἄζων signifie « essieux », et l'expression désigne par métonymie le char d'Hélios. C'est aussi sa trajectoire, à proximité de laquelle se trouve Ptolémaïs, qui est évoquée. Le poète anonyme veut, en effet, désigner la direction du sud, laquelle fait contraste avec la direction du nord évoquée par l'Ourse. En effet, l'association du char d'Hélios et des confins méridionaux ou orientaux de l'*oikoumenê* – là où résident les Éthiopiens et là où il commence son voyage – est traditionnelle. Ainsi Mimnerme, dans une élégie, évoque les chevaux du char d'Hélios qui attendent leur conducteur dans le pays des Éthiopiens (orientaux) pour l'emmener jusqu'au pays des Hespérides, d'où il regagnera l'aurore en naviguant sur les eaux.

La chère ville de Ptolémaïs (φίλης Πτολεμαίδος ἄστυ)

L'adjectif φίλος est bien attesté en tant qu'épithète manifestant de l'affection pour une contrée ou une cité. Il exprime sans doute les sentiments du locuteur s'exprimant à la première personne. Reste à identifier cette Ptolémaïs

parmi les nombreuses fondations portant ce nom. F. Maltomini en recense quatre qui sont situées soit en Égypte, soit à proximité de l'Égypte ; mais en réalité seule Ptolémaïs des Chasses convient : 1) du fait de la mention de la mer Érythrée ; 2) du fait de cette allusion au char d'Hélios, qui évoque la localisation méridionale de Ptolémaïs. En effet, Ptolémaïs, située au sud du tropique du Cancer, était la plus méridionale des fondations urbaines du monde grec. Le soleil passait même à son zénith deux fois par an, ce qui est impossible à Ptolémaïs d'Égypte.

Que l'épigramme célèbre une présence ptolémaïque dans un espace maritime et terrestre situé aux confins méridionaux du monde, au sud de l'Égypte, semble être une conclusion raisonnable. C'est donc un poème à la gloire de la monarchie lagide, voire de Ptolémée II en particulier. L'épigramme d'El Hibeh fait en partie écho à la stèle de Pithom qui, entre autres choses, consigne et chante les grandes entreprises érythréennes de Ptolémée II : il a ouvert le canal, navigué en mer Rouge, fondé Ptolémaïs et fait chasser des éléphants qui ont été ramenés en Égypte. Et si le lecteur accepte cette interprétation, ces vers montrent à quel point Philadelphe attachait de l'importance à sa présence effective aux confins de l'*oikoumenê* : par sa puissance, il atteignait les limites du monde qu'il avait assujetti symboliquement et, par ailleurs, il augmentait le savoir géographique des Grecs. En effet, la fondation de Ptolémaïs au-delà du tropique avait permis des observations nouvelles, qu'il s'agisse du ciel (aspect du ciel et des étoiles, passage du soleil deux fois par an au zénith, phénomènes atmosphériques), des paysages ou des peuples.

L'autre intérêt de ce poème réside dans la mention du nom « mer ptolémaïque ». Si ce n'est pas une flatterie d'écrivain, on découvre, après Ptolémaïs et le « fleuve de Ptolémée » – un nom donné au canal de la mer Rouge achevé par Ptolémée II –, un nouvel exemple de la volonté de Philadelphe de laisser l'empreinte du nom dynastique jusque dans les marges du monde, et au-delà du seul nom de la fondation urbaine. Exemple sans doute imité par ses successeurs, comme nous l'apprend incidemment le *Périple de la mer Érythrée* : deux étapes après *Mossylon*, c'est-à-dire sur la côte somalienne et non loin du cap Gardafui, se trouvait un lieu nommé *Neiloptolemaiou*, autrement dit « le Nil de Ptolémée ». Les navigateurs au service de Ptolémée IV (?), découvrant un fleuve semblable au Nil par sa faune (crocodiles, hippopotames) voulurent assurément donner le nom du roi à ce cours d'eau et laisser une trace toponymique de la présence lagide dans la plus lointaine des terres africaines atteintes par les expéditions royales.

5. La mémoire de Ptolémaïs

On peut donc, sur la foi de ces documents, affirmer que la mémoire du lieu fut pensée en même temps que le lieu fut fondé, en association avec les exploits exceptionnels de Ptolémée II et de ses successeurs immédiats. L'épigramme grecque semble montrer que l'entreprise fut aussi, sous cet aspect, une réussite. Le succès de l'entreprise ptolémaïque, y compris dans sa dimension mémorielle, explique que Ptolémaïs soit un lieu que la tradition n'avait pas oublié. En réalité, de toutes les fondations en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, c'est la seule dont le souvenir se soit perpétué. Son nom est mentionné par Pomponius Méla, 3, 80 ; Pline l'Ancien, 2, 183 [*Ptolemais*, suivi de l'indication que cet *oppidum* fut fondé sur le littoral (*in margine Rubri maris*) pour les premières chasses aux éléphants] ; 6, 164 [= Artémidore - *Ptolemais*] ; 6, 171 [*Ptolemais epi Theras*] ; 6, 173 [*Ptolemais*] ; 6, 220 [*Ptolemais in Rubro mari ad elephantorum venatus condita*] ; Ptolémée, 1, 8, 1, 20 Müller [*Ptolemais hê en têt Trôglodytikêi*] ; 1, 15, 11, Müller p. 42 [*Ptolemais hê têt Therôn* puis *Ptolemais*] ; 4, 7, 7, Müller p. 756 [*Ptolemais Therôn*] ; 8, 16, 10 [*Ptolemais hê têt Therôn*]. Les sources tardives signalent encore ce lieu : *Ravennatis anonymi Cosmographia*, 2, 7, Pinder 58 [*Ptolomais*] ; *Chronicon Paschale*, Dindorf p. 62 [*Ptolemais*]. Mais le témoignage le plus intéressant est celui du *Périple de la mer Érythrée*, 3-4. Le *Périple* n'est pas un ouvrage d'érudition mais plutôt d'ordre pratique ; il est très rare qu'il ajoute des notices érudites ou informatives en matière de géographie. Décrivant le littoral de la mer Rouge, il fait mention de l'*emporion* de Ptolémaïs (désormais un petit *emporion* où seules de petites embarcations-accostent), il rappelle que cette ville eut un passé glorieux, alors que c'était sans utilité sur son propos.

BIBLIOGRAPHIE

Cette communication produite lors de la séance « Mémoire des lieux chez les géographes grecs » du séminaire « Cultures anciennes et temporalités performance, mémoire, réception » prend appui sur trois travaux de recherches personnels. Le lecteur y trouvera toutes les références bibliographiques utiles.

SCHNEIDER P. 2009, « De l'Hydaspe à Raphia : rois, éléphants et propagande d'Alexandre le Grand à Ptolémée IV », *Chronique d'Égypte* 83, p. 310-334.

- 2019, « Ptolémaïs des chasses : une fondation urbaine grecque dans l’océan Indien (III^e siècle a.C. - I^{er} siècle p.C) », *Carnets de recherches de l’océan Indien* 3, p. 5-33.
- 2023, « Une épigramme pour célébrer l’expansion lagide en mer Érythrée ? », *Ktêma* 47, p. 219-234.